APRÈS ART. 8 N° I-1641

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º I-1641

présenté par Mme Petex-Levet, Mme Anthoine, M. Dubois, M. Descoeur, M. Viry, Mme Valentin et M. Portier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.